

Séance du Conseil d'Administration en date du 30 mai 2016

Délibération n°2016 -

- Vu le décret n°2015-1064 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la Communauté d'Universités et Etablissements « Lille Nord de France »,

Considérant que membres sur les 60 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique :

Le Conseil d'administration approuve la demande de financement .au titre des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) pour les actions 2015-2016 de la Maison de l'Entrepreneuriat de la ComUE selon le plan de financement suivant :

Feder	Etat	MEL	Fonds propres	TOTAL
100 440 €	60 000 €	30 000 €	181 560 €	372 000 €

Le Président

Mohamed OURAK

Nombre de votants : Pour : Contre : Abstention :

Délibération affichée à compter 2016 pendant une durée de deux mois